

Mémoire relatif aux réformes du Code de la famille

Le GADEM affiche, à travers ce document, son engagement dans le processus de réformes législatives visant à promouvoir le respect des droits de l'Homme. Ce mémoire met en lumière les problématiques spécifiques aux personnes étrangères après la reconnaissance de leurs droits dans la constitution, ainsi que les engagements internationaux du Maroc sur cette question.

En exposant les principes constitutionnels du Maroc, en particulier ceux de l'égalité et de la non-discrimination, notre objectif est de formuler des recommandations éclairées par un travail de terrain et un suivi continu des situations vécues par les personnes éprouvant des difficultés dans l'accès à leurs droits et aux services publics. Nous cherchons à contribuer à l'amélioration des droits des personnes étrangères au Maroc, tout en veillant à garantir l'exercice des droits fondamentaux pour tout.e.s, sans aucune forme de discrimination.

Télécharger le mémoire